Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 3 (1865)
Heft: 35

Artikel: La soupape musicale
Autor: [s.n.]
DOI: https://doi.org/10.5169/seals-178142

Nutzungsbedingungen
Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Mehr erfahren

Conditions d'utilisation
L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. En savoir plus

Terms of use
The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. Find out more

Download PDF: 12.07.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, https://www.e-periodica.ch

Nous lisons dans la *Démocratie*, de Genève :

On nous prie de prêter la publicité de notre journal à la lettre suivante, adressée par une dame au *Conteur vaudois*, en réponse à son article sur les crinolines, que nous lui avons emprunté :

Monsieur,

Les raisons que vous mettez en avant dans un article de votre journal ayant pour titre : « les crinolines à la Fête des Vignerons, » dont vous vous faites un rempart, pèchent tellement par la base, que je me demande s'il vaut la peine de répondre à vos remarques à l'endroit de cette importante partie de la toilette? Vous paraissez être le seul à ignorer que si quelqu'un est responsable de ses progrès, c'est à coup sûr ce qu'il vous plaît sans doute d'appeler le sexe fort. N'est-ce pas lui qui salua son avénement d'acclamations unanimes, et n'eut pas assez d'encens à brûler autour de ses cercles? Abordons une question plus sérieuse : lorsqu'il y a peu d'années le libre échange triompha, comment les dames répondirent-elles aux cris de détresse poussés par toutes les fonderies et usines de France, qui tremblaient à la pensée de la concurrence redoutable qu'allaient leur faire les fils d'Albion? En décrétant que le seul remède opportun était de donner quelques pieds de plus au développement de la crinoline. Et de fait, la demande fut immense, et les usines de France furent sauvées. Je vous plains, Monsieur, de n'avoir rien compris à un pareil dévouement.

Battu sur le terrain du bon goût et sur celui de l'économie politique, serez-vous plus heureux sur celui des convenances? En vérité, vous me faites la partie trop belle. Comment! c'est au moment où cet heureux instrument de la mode va doubler à Vevey les grâces et les attraits de six à sept cents jeunes bergères, et contribuer de la manière la plus considérable à la réussite de la Fête, que vous commencez vos désobligeantes attaques! C'est encore au moment où la désintéressée Confrérie des Vignerons rend un Ukase qui décuple le prix des places, que vous osez, comme dit un célèbre orateur, venir picaillonner sur l'espace qui sera réservé à chaque crinoline! Vous poussez votre libéralisme jusqu'à parler d'une légion de douaniers qui, armés d'aunes, viendront s'assurer de l'envergure de chacune d'elles! Ce que je puis vous dire, c'est que vous ne gardez pas de mesure. Aussi méritez-vous d'apprendre que, dans un Comité de Dames à la fois nombreux et choisi, on vient de décider à l'unanimité que l'hiver prochain (j'avais proposé que ce fût à l'occasion de la Fête des Vignerons), l'ornement qui vous déplaît recevrait une nouvelle augmentation. Prenez-en votre parti. Nous ne nous arrêterons que lorsqu'on pourra dire de lui : « La crinoline est un cercle dont le centre est partout, et la circonférence nulle part. »

Je vous salue, Monsieur, avec toute la considération que vous méritez.

Emma Dassier, du Creusot.

Voilà, diront les dames, une petite leçon que le *Conteur* a bien méritée! Il est vrai qu'elle n'est pas mal donnée; il y a de l'esprit, du sel, mais servis un peu durement. Le cœur de Mme *Dassier* est décidément fait du métal qui porte son nom. Pourquoi nous tancer si vertement et par l'organe d'un autre journal?... Ah! Madame, si vous nous aviez adressé directement vos plaintes c'eût été plus aimable, et, attendris par vos justes réclamations, fascinés par vos charmes, nous vous aurions volontiers laissé tous les cercles intacts, peut-être en aurions-nous encore ajouté d'autres!

La soupape musicale.

La municipalité de Lausanne, nous dit-on, a reçu dernièrement des réclamations d'une nature étrange. Un ami de la musique, doué d'oreilles bien délicates et bien fines, exprima dans plusieurs lettres, publiées dans un des journaux de Lausanne, son indignation au sujet des aubades que les trop galants quadrupèdes des laitiers et des laitières s'acharnent à nous donner chaque matin. Leur ardeur et leur empressement sont d'autant plus incompréhensibles, qu'au lieu d'applaudisssements et d'encouragements, ils ne trouvent généralement que des imprécations et des injures de la part des personnes sous les fenêtres desquelles ces musiciens ambulants se placent et qui sont obligées de subir leur concert. Au lieu d'écuries banales que le plaignant irrité proposa aux autorités communales pour réprimer l'ardeur musicale de maître Aliboron, il y avait un moyen beaucoup plus simple dans la transformation de sa queue en *Soupape musicale.*

Cette transformation n'est pas aussi coûteuse que celle de l'ancien fusil en fusil Prélaz et mérite certainement d'être prise en considération; elle aurait même pu donner lieu à un brevet d'invention si la Confédération Suisse en donnait, ou plutôt si les Chinois ne pouvaient se vanter de les avoir en usage depuis des temps immémoriaux.

« *Soupape musicale!* » Le nom est heureux et promet aux lecteurs du *Conteur* quelques moments d'hilarité. Attention donc! Nous citons textuellement :

« En 1840, dit le père Huc, dans son *Empire chinois*, » nous voyagions en chariot dans la province de Péking. Notre catéchiste, ancien maître d'école, escortait la voiture, monté sur un âne magnifique, si plein d'ardeur et d'agilité, que les deux mulets de notre attelage avaient toute la peine du monde à soutenir la rapidité de sa marche. Cet âne était si pénétré de sa supériorité, il en était si fier, qu'à peine apercevait-il ou sentait-il de loin un de ses collègues, il se mettait à braire avec une fatuité insupportable. Il y avait dans le timbre de sa voix et dans les modulations qu'il savait lui donner quelque chose de si provocateur, que tous les ânes des auberges environnantes, entraînés probablement

par l'influence de son fluide magnétique, ne tardaient pas à se mettre de la partie et à braire aussi de toute leur force. Il résultait de là un si étourdissant concert, qu'il n'y avait plus aucune possibilité de fermer l'œil.

Une fois que notre catéchiste nous vantait les qualités supérieurs de son âne... « Ton âne, lui dîmes-nous, est une mauvaise bête. Depuis que nous sommes en voyage, il est cause que nous n'avons pas dormi un seul instant. » — « Il fallait me le dire plus tôt, répondit-il, je l'aurais empêché de chanter. » — Comme notre catéchiste était parfois d'humeur facétieuse, nous prîmes son observation pour une plaisanterie. Le lendemain matin, nous trouvâmes pourtant que nous avions dormi profondément; nous étions comme rassasiés de sommeil. — « L'âne a-t-il chanté cette nuit? » nous dit le catéchiste, aussitôt qu'il nous aperçut. — « Peut-être non ; en tout cas nous ne l'avons pas entendu. » — « Oh! pour moi, je suis bien sûr qu'il n'a pas chanté; avant de me coucher j'avais pris mes mesures... Vous avez dû remarquer, sans doute, que lorsqu'un âne veut chanter, il commence par lever la queue et la tient tendue presque horizontalement tant que dure la chanson; eh bien! pour le condamner au silence, il n'y a qu'à lui attacher une pierre à la queue et l'empêcher de la lever. Nous regardâmes notre catéchiste en souriant, comme pour lui demander s'il ne se moquait pas de nous. — « Venez voir, nous dit-il, l'expérience est là. » — Nous allâmes dans la cour et nous vîmes, en effet, ce pauvre âne, qui, avec une grosse pierre suspendue à la queue, avait beaucoup perdu de sa fierté ordinaire. Les yeux fixés en terre et les oreilles basses, il paraissait profondément humilié; sa vue nous fit compassion, et nous priâmes notre catéchiste de lui détacher la pierre. Aussitôt qu'il sentit son appendice musical en liberté, il redressa d'abord sa tête, ensuite les oreilles, puis enfin la queue, et se mit à braire avec un prodigieux enthousiasme.

Un de nos abonnés a bien voulu nous communiquer la lettre suivante, qui fût écrite par le prince de Condé à l'Avoyer de Payerne, lors des guerres de religion en France. C'est une pièce très curieuse, qui n'a pas encore été publiée. Nous aimerions beaucoup obtenir quelques renseignements sur les circonstances qui l'ont dictée; peut-être notre correspondant aura-t-il l'obligeance de le faire.

A noble Jean Metral, Advoyer de Payerne.

Monsieur l'Advoyer. L'Assurance que j'ay de la bonne affection et singulier zèle que vous avez ensemble tout le corps de votre Ville, à la gloire de Dieu et à l'appui et soutenement de son église et que de tous vos moyens vous embrasserés toutes choses qui concernent la déffence des fidèles qui sont affligés et que l'on persécute et occasion que j'ay prié Monsieur D'Erlach vous porter cette lettre.

Et au demeurant, vous fera faire entendre les Efforts que les Ennemis de l'Evangille et du repos public de ce Royaume font pour y exterminer la pure religion et par quel moyen vous nous pouvés secourir à cette cause je vous prie bien affectueusement, que ajoutant foy aux propos qu'il vous tiendra de ma part, vous veuilliez bien vous Employer avec bonne diligence, ainsi que par ensemble vous aviserez vos commodités et pouvoir porter et nôtre besoin le Requérir, étant bien certain que tout ainsi qu'en plus Sainte occasion, ne mieux à propos ne sauriez témoigner les effets de votre dévotion au service de Dieu que de secourir ses membres, Et la bonne amitié que portés à ce Royaume qu'à la nécessité qui s'offre aussi ne devez vous douter que recevant cette faveur de votre côté, l'obligation tiendra Lieu de telle souvenance à l'endroit des plus grands, de cette Courône, en général, en particulier de moi et de tous les autres Seigneurs qui sont ici que pour le reconnaître au vôtre vous aurés grand arguments de satisfaction et contentement.

Par quoy m'assurant que ne vous y épargnerés Et me remettant sur la suffisance du dit sieur D'Erlach je prierai le Créateur, Monsieur l'Advoyer, qu'il conserve vous et votre République en toute vertueuse prospérité.

Ecrit d'Orléans ce 23e jour de juin 1562.

Votre bon amy

Louis DE BOURBON

Prince de Condé.

Dans les maisons construites par nos pères, dit un écrivain de Paris, M. Roqueplan, l'usage général était celui-ci : — pas de portier — un passe-partout pour chaque locataire, et, le plus souvent, pas de passe-partout et la nécessité de frapper à la porte un nombre de coups correspondant au numéro des étages.

De là quelques confusions comiques. Le premier coup n'éveillant pas sûrement ceux qui attendaient, ne comptait pas; une dame en camisole se mettait à la fenêtre, ne reconnaissait pas le rentrant et appelait la dame de l'étage supérieur : autre camisole. Autre quiproquo : nouvelle camisole; on vit ainsi, plus d'une fois, quatre étages garnis de femmes en camisoles, armés de chandelles, qui s'appelaient, s'injuriaient et s'arrosaient mutuellement de suif.

Les facteurs de la poste employaient le même procédé. Ils frappaient autant de coups à la porte de l'allée qu'il y avait d'étages au logement du destinataire de la lettre, et criaient à toute tête · M. Michel! Allons donc, M. Michel! — Voilà! Trois sous. Ou bien : M. Michel! — Voilà! — Marseille, vingt sous. — Vingt sous! Encore une farce de mon gueux de fils.

Tous ces détails, qui mettaient en rapport les habitants d'une maison et tout un quartier au courant des affaires de chaque rue constituaient l'intimité